



## **VI. Le développement durable**

### **3. L'Estuaire et le Chenal**

#### **3.9 Programme européen sur le dragage en estuaire**

Le projet NEW DELTA instaure une coopération européenne pour l'application des Directives « Habitats » et « Oiseaux » dans les estuaires. Cofinancé par le programme européen INTERREG, ce partenariat, auquel adhère le Port Autonome de Rouen, ainsi que la DIREN et l'Agence de l'Eau, se déroule sur trois années. L'amélioration des stratégies de dragage et de mise en dépôt des sédiments et la vision à long terme de l'estuaire constituent deux des thèmes retenus à ce jour.

Les douze partenaires du programme européen INTERREG sur la gestion durable des dragages dans les estuaires, dont la convention de création a été signée dans les locaux du Port le 26 novembre 2004, ont eu une réunion de travail les 14 et 15 avril 2005 à Rouen.

La première journée était consacré à la confrontation des expériences des partenaires belges, néerlandais, allemands et anglais. La seconde, sur le terrain, a permis d'expliquer la démarche de dragage en estuaire du Port Autonome, ainsi que les modes de gestion à terre des sédiments et notamment le remblaiement des ballastières : cette pratique a particulièrement retenu l'attention des collègues européens.

#### **GEODE**

Le Port Autonome de Rouen a été nommé à la Présidence du Groupe d'Etudes et d'Observation sur les Dragages et l'Environnement (GEODE). Cette instance, créée en 1990, regroupe non seulement les Ports Autonomes et le ministère des Transports, mais aussi le ministère de l'Environnement et les cellules "qualité des eaux littorales" ainsi que des experts scientifiques dont l'Ifremer. Elle a pour objectif d'assurer un conseil technique dans les domaines principaux que sont la stratégie de dragage et d'immersion vis à vis de l'environnement et l'évaluation des impacts. S'y ajoutent aujourd'hui les réflexions sur les incidences de ces opérations dans le cadre de Natura 2000.